



# Établissement d'actes authentiques électroniques et légalisation électronique dans le domaine de l'état civil



# Contenu

- I. Où puis-je trouver quoi ?
- II. Comment procéder?
- III. Objectif : Établissement d'actes authentiques électroniques de l'état civil



# I. Où puis-je trouver quoi?

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://www.bj.admin.ch/bj/fr/home/wirtschaft/e-beurkundungen/anleitungen.html>. The page header includes the Swiss Confederation logo and the text "Office fédéral de la justice OFJ". Navigation links include "Le Conseil fédéral" and "Département: DFJP". A search bar contains the text "recherche" and a dropdown menu shows "Thèmes A - Z". A horizontal menu lists categories: "Actualité", "Etat & Citoyen", "Société", "Economie", "Sécurité", "Publications & services", and "Portrait". The breadcrumb trail reads: "Accueil OFJ > Economie > Actes authentiques électroniques et légalisation électronique > Instructions et commentaires". The main content area is titled "Instructions et commentaires" and features a "Guide pratique" section with a PDF document "Praxisleitfaden (PDF, 278.80 KB)" and a note "(Ce document n'est pas disponible en français)". Below this is the heading "Enregistrement d'un officier public ou d'une autorité de surveillance". An inset image shows a browser search for "www.upreg.ch" with a yellow callout box pointing to the search bar containing "Taper l'URL www.upreg.ch".



# Comment procéder?

- Inscription comme autorité de surveillance dans RegOP
- Inscription de l'officier de l'état civil dans RegOP

## Instructions:

- Guide pratique
- «Enregistrement en tant que personne responsable d'une autorité cantonale de surveillance»
- «Approbation par les autorités cantonales de surveillance d'un enregistrement en tant qu'officier public»
  - <https://www.bj.admin.ch/bj/fr/home/wirtschaft/e-beurkundungen/anleitungen.html>



Recherche dans le registre	Nouvelle inscription	Mutations	Tenue du registre	Marche à suivre	Charger le formulaire	Download	
----------------------------	----------------------	-----------	-------------------	-----------------	-----------------------	----------	--

Page d'accueil

## Bienvenue dans le registre suisse des personnes habilitées à dresser des actes authentiques

Les officiers publics qui souhaitent dresser des expéditions électroniques des actes authentiques ou légaliser électroniquement des copies conformément à l'[ordonnance sur l'acte authentique électronique \(OAAE\)](#) doivent impérativement s'inscrire dans le présent Registre suisse des personnes habilitées à dresser des actes authentiques et faire approuver cette inscription par leur autorité cantonale de surveillance. Par leur inscription au registre et grâce aux certificats qui y sont déposés, les officiers publics peuvent ajouter à leurs actes une confirmation d'admission (à titre de preuve de leur fonction). Pour cela, les officiers publics ont besoin de l'application Open eGov LocalSigner. Celle-ci peut être téléchargée et installée gratuitement ([Download](#)).

Pour tous les autres officiers publics, l'inscription est facultative, à moins que le droit cantonal ou l'autorité cantonale de surveillance ne la rendent obligatoire.

La demande d'inscription se fait par la voie électronique et uniquement au moyen du présent système. Pour ce faire, veuillez cliquer sur l'entrée correspondante du menu à gauche (nouvelle inscription).

Pour se faire enregistrer en tant que personne habilitée à dresser des actes authentiques, une SuisseID est nécessaire.

L'inscription des personnes habilitées à dresser des actes authentiques dans un canton n'est possible qu'à partir du moment où les personnes qui tiennent le registre auprès de l'autorité cantonale de surveillance se sont préalablement annoncées dans le système et que l'Office fédéral chargé du droit du registre foncier et du droit foncier a confirmé leurs fonctions administratives.

Vous pouvez vérifier s'il est déjà possible de s'annoncer en tant que personne habilitée à dresser des actes authentiques dans votre canton en cliquant sur Etat lancement dans le menu.

Les personnes compétentes dans les cantons pour tenir le registre (autorités de surveillance) doivent s'annoncer en suivant la même procédure (nouvelle inscription) que les officiers publics. Pour cela, elles ont besoin d'un certificat de classe B Swiss Government PKI (certificat similaire à ceux des officiers cantonaux de l'état civil et des personnes responsables du casier judiciaire), ou bien d'une SuisseID.

A des fins de test, un [système test](#) est à disposition.



# III. Actes authentique électronique de l'état civil

Confédération Suisse  
Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confederazione Svizzera  
Swiss Confederation  
Confederación Helvética

Service de l'état civil  
Zivilstandswesen  
Servizio dello stato civile  
Civil Status Office  
Servicio del estado civil

1.80

**Extrait de l'acte de naissance (CIEC)**  
**Auszug aus dem Geburtsregister (CIEC)**  
**Estratto dell'atto di nascita (CIEC)**  
**Extract from record of birth (ICCS)**  
**Certificación en extracto de nacimiento (CIEC)**

Naissance / Geburt / Nascita / Birth / Nacimiento	
7-	Nom Name Cognome Name Apellidos



# Signature digitale par l'officier de l'état civil





Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement EJPD  
**Bundesamt für Justiz BJ**  
Direktionsbereich Privatrecht  
Eidgenössisches Amt für das Zivilstandswesen EAZW

# Confirmation d'admission Vérification par [www.validator.ch](http://www.validator.ch)



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



## Zulassungsbestätigung – Confirmation d'admission – Conferma d'ammissione

des Schweizerischen Registers der Urkundspersonen – du Registre suisse des personnes habilitées à dresser des actes authentiques – del Registro svizzero dei pubblici ufficiali rogatori. [www.upreg.ch](http://www.upreg.ch)

**TEST SYSTEM / SYSTEME TEST / TEST SYSTEM – RECHTLICH NICHT GÜLTIG / LEGALLY NOT VALID**

Name und Vorname, UID  
Nom et prénom, IDE  
Cognome e nome, IDI

**Adrian Greiler, Notar, CHE-107.450.801**

Berufs-/Funktionsbezeichnung  
Désignation prof./ministérielle  
Designazione prof./funzione

**AG – Zivilstandsbeamtin / Zivilstandsbeamter**

Die oben genannte Person ist nach Bundesrecht zur Ausfertigung von Zivilstandsurkunden und Erstellung von Beglaubigungen im **Kanton Aargau** zugelassen.

La personne désignée ci-dessus est autorisé à établir des documents d'état civil et des documents légalisés dans le **Canton Argovie** conformément selon le droit fédéral.

La persona sopra indicata è abilitata ad allestire degli atti dello stato civile e autenticazioni nel **Cantone Argovia** nella misura definita dal diritto federale.

Überprüfung: [www.validator.ch](http://www.validator.ch)

Vérification: [www.validator.ch](http://www.validator.ch)

Verifica: [www.validator.ch](http://www.validator.ch)